

---

## **CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION :**

**1- Réservation :** la réservation devient ferme lorsqu'un acompte du prix du séjour a été retourné à ESCAPADE dans un délai de 7 jours suivant l'expédition du contrat. Passé ce délai, le contrat est considéré comme annulé, la place réservée est de nouveau offerte à la vente. Pour les réservations intervenants moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral du séjour est demandé lors de la réservation. Les chèques vacances sont acceptés.

**2- Arrivées :** - le client doit se présenter le jour et l'heure mentionnés. Un délai de 24h est accordé. Passé ce délai, et sans avis notifié à ESCAPADE, la réservation sera annulée. Aucun remboursement ne pourra intervenir.

- en période de vacances scolaires d'été, les séjours commencent à partir de 16h et se terminent à 10h le dernier jour. Les arrivées et les départs sont fixés au samedi. Si vous arrivez avant 16h, il se peut que votre logement ne soit pas prêt. En dehors de ces périodes, possibilités d'accueil mentionnées sur notre brochure.
- Aucun remboursement ne pourra être pris en compte pour un départ anticipé.
- En pension: la 1<sup>ère</sup> prestation est le dîner (sauf cas particulier mentionné sur le contrat de réservation) et la dernière prestation, le jour du départ, le petit déjeuner. Toutefois, nous pouvons vous proposer, après accord avec notre service réservation, une prestation adaptée à l'organisation de votre voyage (supplément éventuel à régler sur place).
- Les accueils dans les Résidences ont lieu jusqu'à 20 heures. Au delà de cet horaire, pas d'accueil possible.

**3- Annulation :** plus de 45 jours avant la date, il sera retenu 5% du montant total du séjour. Entre 45 jours et plus de 30 jours avant la date de départ, il sera retenu de 25% du montant total du séjour. Entre 30 jours et plus de 10 jours avant la date de départ, il sera retenu 50% du montant total du séjour. 10 jours avant la date de départ, il sera retenu 100% du montant total du séjour. La non-présentation, sans accord avec la réservation, dans les 24Heures suivant la date de début de séjour, et/ou la renonciation et /ou l'interruption du séjour en cours, équivalent à une annulation.

**4- Modification :** dans le cas où le séjour serait modifié sur des éléments essentiels, avant son commencement, du fait d'ESCAPADE ou du prestataire, le client peut, dans un délai de 7 jours après avoir averti :

- soit mettre fin à la réservation et l'acompte versé lui sera restitué intégralement,
- soit accepter de participer au séjour modifié en signant un avenant au contrat, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix que celles-ci entraînent.

**5- Prestations :** L'entretien de votre location est à votre charge durant votre séjour. Pour assurer l'accueil des locataires suivants, votre location doit être rendue propre lors de votre départ. Pour votre facilité, nous vous proposons un forfait ménage payant: consultez l'accueil de votre résidence. Location possible de lits et chaises bébé à l'accueil de votre résidence.

**6- Contenu des séjours :** - *En location* pour Meymac, Montendre les Pins, Buis les Baronnie ou Verdun: mise à disposition d'un appartement équipé. Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis (location possible sur place).

- *En location* chambre à Vaison la Romaine : mise à disposition d'une chambre équipée avec sanitaire et salle de bain, draps et linge de toilette fournis –lits non faits. Petits déjeuners non compris (à préciser lors de votre réservation)

- *En pension complète et demi-pension* : type d'hébergement en fonction du nombre de personnes. Draps fournis, linge de toilette fourni (sauf cas particuliers mentionnés dans la cotation ou contrat de réservation). Les repas commandés mais non consommés ne pourront pas faire l'objet de remboursement.

**7- Caution :** à votre arrivée une caution de 160 € vous sera demandée et restituée à votre départ, sous réserve que votre location soit laissée propre et que le matériel soit au complet et en bon état. L'état des lieux est prévu le jour d'arrivée et le jour de départ. En cas de départ nocturne ou anticipé sans état des lieux possible, la caution est conservée et renvoyée ultérieurement sous réserve de retenues éventuelles pour nettoyage ou réparations. La décision d'un tel départ sans état des lieux équivaut à une acceptation de la décision d'ESCAPADE sur la retenue éventuelle de tout ou partie de la caution.

**8- Assurances :** les garanties assurances, rapatriement et annulation ne sont pas comprises. La direction de nos installations ne peut être tenue pour responsable des vols ou dégradations d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Résidences de Vacances. Il est déconseillé d'apporter des objets de valeurs ou de grosses sommes d'argent. Les vacanciers des Résidences de vacances « ESCAPADE » bénéficient pendant la durée de leur séjour de la garantie de responsabilité civile de l'exploitant pour tout dommage corporel ou matériel dont "ESCAPADE" serait reconnu responsable à leur égard.

**8a : Assurance annulation :** Escapade en collaboration avec Mondial Assistance vous conseille vivement de souscrire une assurance annulation vous offrant des garanties. Cette assurance est facultative et sa souscription se fait sur simple demande de votre part.

**9- Taxe municipale de séjour :** Sur tous les sites de vacances un arrêté du Maire fait obligation aux vacanciers d'acquitter une taxe de séjour. Le montant de celle-ci est à régler sur place.

**10- Animaux :** Les animaux familiers sont acceptés dans nos établissements ( à l'exception de Buis les Baronnie). Cet accueil implique le respect de strictes règles : Un animal par logement, présentation du carnet de vaccination, ..... se référer à notre brochure.

**11- Réclamations :** Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 Jours après la fin du séjour.